

Réunion du 22 septembre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procuration(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Claude FROEHLI ayant donné pouvoir à Monsieur Robert HERRMANN, Madame Louise RICHERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE

Excusé(s) :

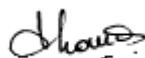
Absent(s) : Monsieur Jean-Claude WEIL

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

N° CG/2014/37 - Enfance et famille - 42
Maison d'enfants à caractère social
Foyer de la jeunesse Charles Frey

La Chambre régionale des comptes a transmis au Département du Bas-Rhin en date du 11 juillet 2014 ses observations définitives relatives à la gestion du Foyer Charles Frey. Après en avoir délibéré, le Conseil Général prend acte de la communication des éléments contenus dans ce rapport ; la présentation de ce rapport a donné lieu à débat au sein de l'assemblée départementale.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20140922-lmc188432-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 26/09/14